

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R.C.)

Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Service acheteur :

Ministère de l'économie et des finances
Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)
Adresse postale : 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

Et Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement

Direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature
Plan Urbanisme Construction et Architecture
Adresse postale : Arche Sud - 92055 La Défense Cedex

Objet :

Élaboration d'éléments de méthodologie permettant d'estimer, au moins partiellement, le coût économique et social du mal-logement. Suite à une première validation des éléments de méthodologie, la production d'éléments chiffrés sur une ou plusieurs composantes du mal-logement pourra être entreprise en option.

Contenu du dossier de consultation :

- le présent règlement de la consultation
- le cahier des clauses administratives particulières valant acte d'engagement
- le cahier des clauses techniques particulières

Date limite de réception des offres : **18 Octobre 2013 à 17 h**

Transmission des offres :

Les offres seront transmises sous pli cacheté comportant l'indication de l'appel d'offres auquel elle se rapporte présentée de la façon suivante :

ne pas ouvrir – marché "DREES-PUCA 255"

L'enveloppe unique contiendra :

- les pièces relatives à la candidature :

1) la lettre de candidature (DC1) et le dossier de présentation de l'entreprise en indiquant notamment ses effectifs, ses moyens techniques, son chiffre d'affaires, ses références d'exécution de prestations similaires avec indication des bénéficiaires et présentation des travaux réalisés, les pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager,

2) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

- 3) le DC2 ou la déclaration sur l'honneur dûment datée et signée, justifiant que le candidat :
- a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
 - ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir,
 - n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du travail.

Cependant si le candidat est retenu, le marché ne pourra lui être attribué que sous réserve que celui-ci produise dans un délai imparti par la personne responsable du marché les certificats sociaux et fiscaux ou l'état annuel des certificats reçus délivrés par les administrations compétentes.

Le candidat établi dans un État membre de la Communauté européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France.

Le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays.

4) extrait K Bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 6 mois d'antériorité certifié conforme à l'original.

***- les pièces relatives à l'offre,
chacune de ces pièces devant être signée par la personne habilitée à représenter la société***

- 1) le CCAP valant acte d'engagement dûment rempli
- 2) le CCTP
- 3) l'offre technique et financière

**Les dossiers peuvent être envoyés sur le site de la place de marché interministérielle (PMI)
marches-publics.gouv.fr**

déposés au :

Ministère des affaires sociales et de la santé
DREES / BRHAG / Cellule finances/comptabilité - pièce 2122 -
11, Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris

ou envoyées par courrier à l'adresse suivante :

Ministère des affaires sociales et de la santé
DREES / BRHAG
14, avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP

ATTENTION MERCI DE BIEN RESPECTER CES INDICATIONS :

La poste n'achemine pas le courrier à l'adresse située dans le 14^{ème} arrondissement et les huissiers et hôtesses de l'accueil de l'avenue Duquesne dans le 7^{ème} ne prennent pas les plis déposés par les visiteurs ou les coursiers.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours (cent quatre-vingt jours) à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées en fonction des critères énoncés ci-dessous selon les pondérations suivantes :

1. Conformité des pièces administratives demandées (40%)
2. Profil du candidat et expérience en matière de travaux de cette nature (60 %)

Critères de sélection des offres :

Les offres seront examinées en fonction des critères énoncés ci-dessous selon les pondérations suivantes :

3. Adéquation au cahier des charges (30%)
4. Caractéristiques techniques de la proposition et méthodologie proposée (50%)
5. Prix de la prestation (20 %)

L'ordonnateur peut attribuer ce marché à plusieurs candidats qui travailleront sur des secteurs différents.

Renseignements complémentaires :

Tout complément d'information peut être obtenu auprès :

- du référent technique :

Fanny Tassin, e-mail : fanny.tassin@sante.gouv.fr

- du référent administratif :

Marie-Annick Crochet, e-mail : marie-annick.crochet@sante.gouv.fr